

## Fiche d'identité

<b>AMM</b>	N°2080029
<b>Composition</b>	20 g/L de penoxsulame
<b>Famille chimique</b>	Triazolopyrimidines
<b>Formulation</b>	Dispersion huileuse (OD)
<b>Classement</b>	H315, H317, H319, H410
<b>ZNT* aquatique</b>	5 mètres
<b>DRE*</b>	48 heures
<b>DAR*</b>	BBCH 55 (à 0,35 L/ha) ou 56 jours (à 0,75 L/ha)

\*ZNT = Zone Non Traitée ; DRE = Délai de rentrée ;  
DAR = Délai Avant Récolte.

## Utilisations

<b>Culture</b>	<b>Vigne installée</b> (raisin de cuve et raisin de table)	
<b>Doses homologuées</b>	0,35 L/ha en plein	0,75 L/ha sur le rang sur 50% de la parcelle au maximum
<b>Stades d'application</b>	BBCH 00 à BBCH 55	BBCH 00 à BBCH 75
<b>Nombre d'applications</b>	1 application par an	
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application sur des vignes plantées depuis au moins 4 ans</li> <li>- Ne pas appliquer en présence de rejets (pampres ou gourmands) proches du sol.</li> <li>- En présence de complants, les protéger à l'aide d'un manchon.</li> </ul>	
<b>Positionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- seul, positionné sur un sol propre avant les levées d'adventices,</li> <li>- associé à un herbicide foliaire ou combiné à un travail du sol (<b>GRIFHERBI</b>) afin de contrôler les adventices présentes et à venir.</li> </ul> <p>Dans chacun des cas précédemment cités, il est possible d'y associer un autre herbicide de pré-levée.</p>	



Attention. H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**Boa™** : OD - Dispersion huileuse, contenant 20 Grammes par litre de penoxsulame. AMM N° 2080029 - Corteva Agriscience France S.A.S. Responsable de la mise en marché : Corteva Agriscience France S.A.S., Bâtiment Equinoxe 2 - 1 bis avenue du 8 mai 1945 - 78280 Guyancourt. 0 800 470 810. Marques déposées de Corteva Agriscience et sociétés affiliées. © 2023, Corteva.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).



Janvier 2023



Visitez [www.corteva.fr](http://www.corteva.fr)  
\* Marques déposées de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées © 2023 Corteva



# L'allié de votre stratégie d'entretien des sols



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



Visitez [www.corteva.fr](http://www.corteva.fr)  
\* Marques déposées de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées © 2023 Corteva

## 4 raisons d'utiliser Boa™

- Contrôle les principales adventices problématiques.
- Souple d'utilisation : large période d'application et ZNT de 5 mètres.
- Persistance d'action jusqu'à 3 mois.
- Adapté à toutes les pratiques : utilisable en plein comme sur le rang, avec ou sans désherbage mécanique.

## Agit notamment sur la germination de :



Erigeron



Chénopode



Séneçon



Morelle

## Mode d'action

Boa™ est composé de penoxsulame, substance active systémique absorbée par voies foliaire et racinaire qui agit par inhibition de l'enzyme ALS (Acétolactate Synthétase) et permettant le contrôle des nouvelles levées d'adventices.

## Positionnement technique

• Boa™ permet de contrôler les adventices en cours de germination et à venir. Il s'utilise :

- seul, positionné sur un sol propre avant les levées d'adventices,
- associé à un herbicide foliaire ou combiné à un travail du sol (**GRIFHERBI**) afin de contrôler les adventices présentes et à venir.



Dans chacun des cas précédemment cités, il est possible d'y associer un autre herbicide de pré-levée.

- Application sur le rang sur maximum 50% de la surface de la parcelle à la dose de 0,75 L/ha ou en plein à la dose de 0,35 L/ha.
- Ne pas appliquer en présence de rejets (pampres ou gourmands) proches du sol.
- Utilisable même en présence de complants (ils doivent être protégés par un manchon au moment de l'application et pendant au moins un mois après).

## Large spectre d'efficacité

Sensibilité\*\* Boa™ 0,75 L/ha (persistance jusqu'à 3 mois)

DYCOTYLÉDONES*	
Amarante réfléchie ( <i>Amaranthus retroflexus</i> )	TS
Bidens ( <i>Bidens bipinnata</i> )	TS
Chénopode blanc ( <i>Chenopodium album</i> )	TS
Erigéron ( <i>Erigeron spp.</i> )	TS
Héliotrope ( <i>Heliotropium europaeum</i> )	TS
Laiteron ( <i>Sonchus spp.</i> )	PS
Morelle noire ( <i>Solanum nigrum</i> )	MS
Pourpier commun ( <i>Portulaca oleracea</i> )	S
Séneçon commun ( <i>Senecio vulgaris</i> )	MS

\*Sur population d'adventices non résistantes

\*\* Les niveaux de sensibilité indiqués sont des moyennes observées sur des séries d'essais répétées durant plusieurs années. Ces moyennes peuvent être sujettes à variations selon les conditions locales et climatiques notamment.

TS	Très Sensible (≥ 95%)
S	Sensible (85 - 94,9%)
MS	Moyennement Sensible (70 - 84,9%)
PS	Peu Sensible (50-69,9%)
TPS	Très Peu Sensible (< 50%)

## Vigne installée (plantée depuis au moins 4 ans)

